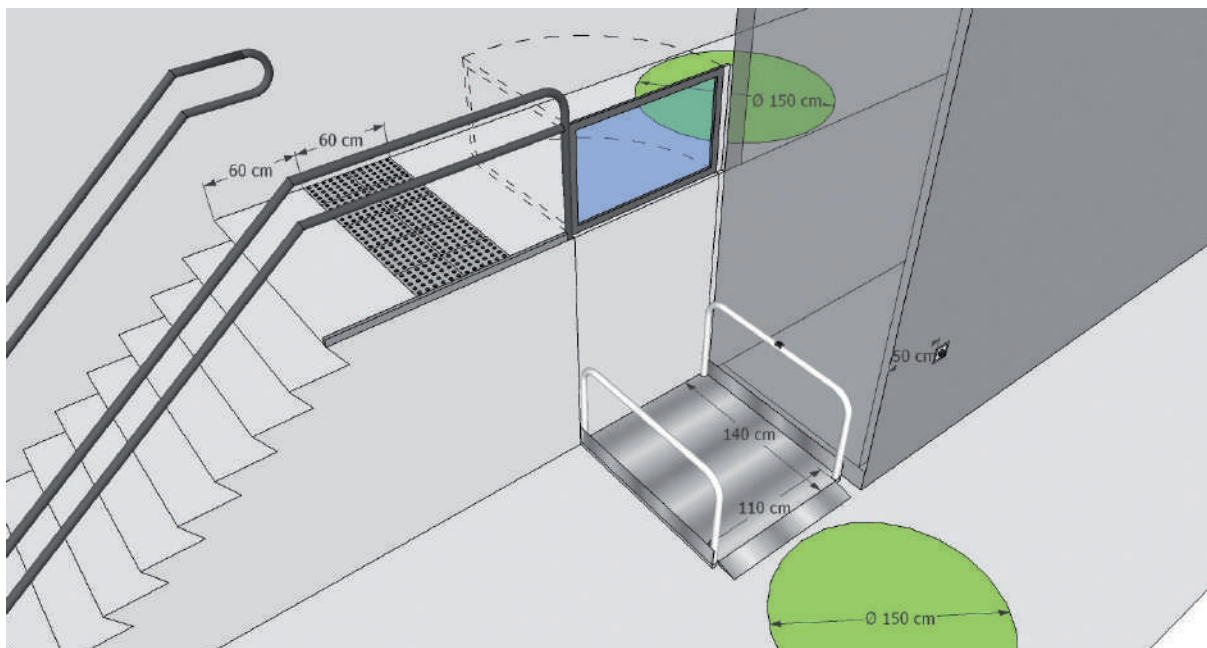


Plateforme élévatrice verticale



Lors de la commande de ces dispositifs, il faut veiller à choisir un modèle présentant les caractéristiques suivantes :

- La **mise à niveau** doit se faire **sans ressaut**. En effet, si un ressaut est présent, les personnes peuvent trébucher ou avoir des difficultés à passer cet obstacle.
- La **cabine** doit avoir **une largeur de 110 cm au minimum et une profondeur de 140 cm au minimum**. Ceci afin de permettre aux personnes en fauteuil roulant d'entrer en ligne droite dans la cabine sans devoir manœuvrer.
- **Les boutons** seront placés à **50 cm au minimum d'un angle rentrant** afin de permettre aux personnes en fauteuil roulant de l'atteindre malgré l'encombrement de leurs cale-pieds. De plus, ils seront fixés à une **hauteur comprise entre 80 et 90 cm**.

Une aire de rotation de 150 cm de diamètre sera présente **devant la porte** de l'élévateur, hors débattement de porte et ce, **à chaque niveau desservi**. Il est important que les personnes qui attendent l'élévateur soient dans une zone d'attente non entravée par un débattement de porte éventuel.

Caractéristiques indispensables :

- Uniquement autorisée pour une rénovation
- Compense une différence de niveau de 180 cm au maximum.
- Mise à niveau sans ressaut
- Cabine : min. 110 x 140 cm
- Boutons :
 - à min. 50 cm d'un angle rentrant
 - entre 80 et 90 cm de hauteur
- Une aire de rotation de 150 cm de diamètre devant la porte



✓ Bouton d'appel à bonne hauteur



✓ Boutons placés à l'horizontale

